Envoyé en préfecture le 04/07/2019 Reçu en préfecture le 04/07/2019 Affiché le 5 Juillet 2019

ID: 056-215600784-20190703-DEL_2019_65-DE





Compte-rendu annuel à la collectivité locale C.R.A.C.L.

2018

Article 2 Loi n°2005-809 du 20 juillet 2005 Article L300-5 du Code de l'urbanisme

ZAC «Saudraye et Centre»

Commune de GUIDEL

Concessionnaire – NEXITY FONCIER CONSEIL

Guidel, Le..... LA COMMUNE Monsieur JO DANIEL - Maire

SOMMAIRE

- 1- Avancement administratif de la ZAC
- 2- Rappels du dossier de Réalisation : plan masse prévisionnel, PEP et PGC
- 3- Maîtrise Foncière
- 4- Travaux de Viabilisation

Avancement des travaux de viabilisation Coût des prestataires d'études et maîtrise d'œuvre Coût prévisionnel des travaux

- 5- Commercialisation
- 6- Plan de Trésorerie Modalités de financement

1 - AVANCEMENT ADMINISTRATIF DE LA ZAC

27 novembre 2008

Etudes préalables pour création d'une ZAC de confortation du centre-ville.

Instance Décisionnaire : Commune de GUIDEL

24 mars 2009

Attribution de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la ZAC du centre-ville.

Instance Décisionnaire : Commune de GUIDEL

16 juillet 2009

Etudes préalables pour le renouvellement urbain et la confortation du centre-ville et l'aménagement du secteur de la Saudraye – marchés d'études.

Instance Décisionnaire : Commune de GUIDEL

25 janvier 2011

Extension du périmètre d'études préalables à la création de la zone d'aménagement concerté du centre-ville (ZAC).

Instance Décisionnaire : Commune de GUIDEL

29 mai 2012

Approbation du bilan de la concertation, de la mise à disposition de l'étude d'impact avec l'avis de la DREAL et du dossier de création de la ZAC centre et Saudraye de GUIDEL.

Instance Décisionnaire : Commune de GUIDEL

29 mai 2012

Choix du mode de réalisation de la ZAC centre et Saudraye et lancement des procédures.

Instance Décisionnaire : Commune de GUIDEL

28 janvier 2014

ZAC centre et Saudraye : choix de l'aménageur et signature du traité de concession.

Instance Décisionnaire : Commune de GUIDEL

17 mars 2014

Lancement de la première phase de consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la ZAC. Début des négociations avec les propriétaires fonciers de la tranche 1 secteur Saudraye.

Instance Décisionnaire : NEXITY

7 avril 2014

Date limite de réception des offres (première phase de consultation) – ouverture des plis

Instance Décisionnaire : NEXITY

Mars à mai 2015

Dépôt du dossier loi sur l'eau auprès des services de la DDTM – Service Eau et Environnement. Demande de pièces complémentaires par la DDTM, envoi des pièces.

Instance Décisionnaire : NEXITY

31 Mars 2015

Approbation du dossier de réalisation par le conseil municipal de la commune de GUIDEL.

Instance Décisionnaire : Commune de GUIDEL

29 mai 2015

Dépôt de la requête émis par Monsieur GOURGA à l'encontre de la Mairie de GUIDEL visant à annuler la délibération du conseil municipal de la commune de GUIDEL en date du 31 mars 2015 approuvant le programme des équipements publics nécessaire à la réalisation de la ZAC multi-sites « Saudraye et Centre ».

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Affiché le 5 Juillet 2019

ID: 056-215600784-20190703-DEL_2019_65-DE

Juin 2015

Optimisations techniques du projet de ZAC Echanges avec les concessionnaires Etablissement du DCE / DQE

Instance Décisionnaire: NEXITY

31 juillet 2015

Arrêté préfectoral autorisant l'aménagement (Autorisation Loi sur l'Eau)

31 juillet 2015

Lancement commercial de la Tranche 1 de la ZAC Saudraye arrêté en raison de l'échec des négociations foncières avec les propriétaires STEPHANT.

Instance Décisionnaire : NEXITY

Octobre 2015

Suite à l'échec des négociations amiables, l'aménageur sollicite l'accord de la commune afin de lancer le Dossier d'Utilité Publique pour la ZAC centre et Saudraye.

Instance Décisionnaire : NEXITY

Décembre 2015

Engagement d'une réflexion sur un nouveau phasage de la ZAC permettant d'assurer un lancement commercial

Instance Décisionnaire : Commune de GUIDEL et NEXITY

Février 2016

Présentation et approbation du nouveau phasage de la ZAC SAUDRAYE et CENTRE par le COPIL.

Instance Décisionnaire : Commune de GUIDEL et NEXITY

Mars 2016

Maîtrise foncière (sous promesse) de la parcelle CE n° 100 - LE QUERE nécessaire à la réalisation de la tranche

Maîtrise foncière (sous compromis) de la parcelle BW n°147 – GOURGA (ZAC centre), permettant également le retrait du recours sur la ZAC.

Instance Décisionnaire: NEXITY

Mai 2016

Lancement commercial de la tranche 2 de la ZAC SAUDRAYE

Instance Décisionnaire: NEXITY

5 juillet 2016

Validation du CRACL 2014/2015 par délibération du Conseil Municipal le 5 juillet 2016

6 juillet - 12 Septembre 2016

Signature de l'avenant n°1 du traité de concession lui-même signé le 18 mars 2014 par délibération du 6 juillet 2016.

Cet avenant entérine :

Le nouveau phasage de la ZAC Centre et Saudraye

La maitrise d'ouvrage à NEXITY de l'équipement de régulation EP et EU de la saudraye

Les nouvelles modalités de cession du foncier communal à NEXITY

Les nouvelles modalités de remboursement des frais liés à la mise en œuvre des acquisitions par voie d'expropriation par NEXITY.

Les modalités de versement des participations financières de NEXITY.

Instance Décisionnaire : Commune de GUIDEL et NEXITY

19 aout 2016

Réception le 19 aout 2016 du désistement du recours GOURGA du 31 mars 2015 par le tribunal administratif de RENNES.

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Affiché le 5 Juillet 2019

ID: 056-215600784-20190703-DEL_2019_65-DE

20 septembre 2017

Dénomination des voies dans la Zac Centre et Saudraye (partie Saudraye) Validation du Compte Rendu Annuel 2016 à la Collectivité Locale Acquisition d'une propriété dans la ZAC Centre et Saudraye (CE 100)

27 octobre 2017

Réception du jugement du Tribunal Administratif de Rennes rejetant la requête émise envers le PLU de la Commune de Guidel

17 novembre 2017

Réception des travaux en phase provisoire (hors partie bassin mise en attente par la Commune)

18 mai 2018

Procès verbal de réception du bassin de rétention

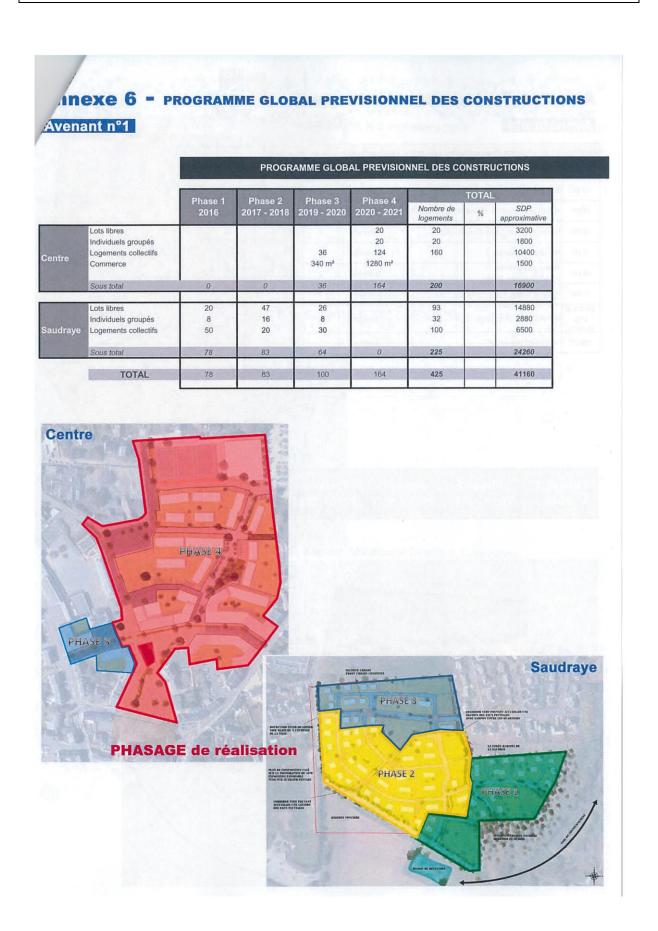
3 Juillet 2018

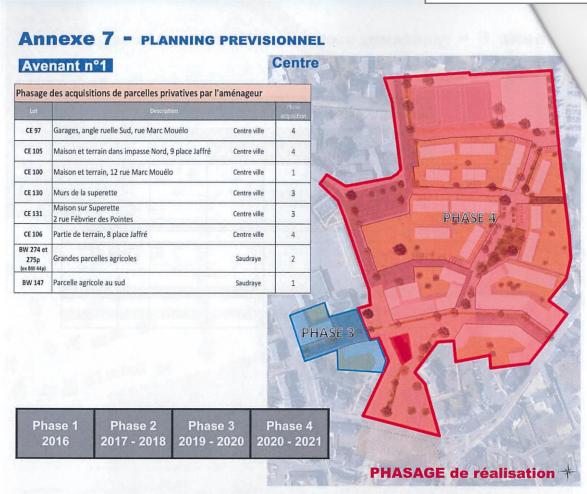
Cession de terrains au nord de la ZAC partie Saudraye

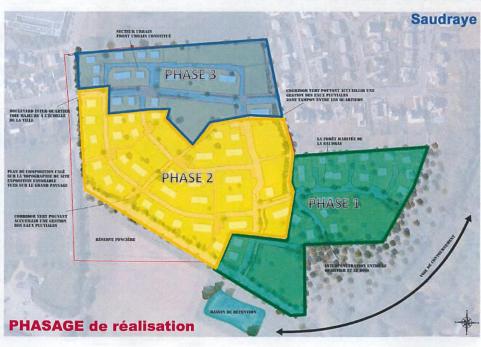
25 septembre 2018

Approbation du CRACL 2017

2 - RAPPEL DU DOSSIER DE REALISATION MODIFIE PAR AVENANT N°1







3 - MAITRISE FONCIERE

Maitrise foncière :

- Parcelle BW n° 147 LE QUERE Secteur SAUDRAYE Actée 31/07/2017
- Parcelle CE n° 100 GOURGA Secteur CENTRE Actée le 21/12/2017

Aucune acquisition foncière en 2018

4 –TRAVAUX DE VIABILISATION ET HONORAIRES

17/03/2014 : Consultation pour le choix de la maîtrise d'œuvre

FONCIER CONSEIL a désigné, suite à une consultation sous forme d'un appel d'offres restreint, conformément aux articles 30, 31 et 32 du décret du 30 décembre 2005, les maîtres d'œuvre de la ZAC : architecte, paysagiste, hydrologue, BET VRD et géomètre. Les contrats ont été notifiés aux différents prestataires.

Mars 2017 : Consultation pour le choix des entreprises – Tranche 2

A réception du DCE, les entreprises ont été consultées par un appel à candidature publié dans la presse.

Juillet 2017 : Date du démarrage des travaux - Tranche 2

Le démarrage des travaux de la première tranche d'aménagement a débuté mijuillet 2017.

Novembre 2017 : Achèvement provisoire – Tranche 2

La réception des travaux provisoires de la première tranche a été déclarée le 17 novembre 2017 (hors partie publique)

Mai 2018 : Réception du bassin de rétention - Tranche 2

La réception du bassin de rétention a eu lieu le 18 mai 2018

La programmation des travaux de finition de la tranche 2 Saudraye est prévue 4ème trimestre 2019

Contrats d'études préalables administratives et contrats de maîtrise d'oeuvre de la ZAC au 31/12/ 2018

Phase dossier de réalisation – Maîtrise d'œuvre de réalisation : **465 580** euros HT dont :

Prestataires	Contrats D'études	Paiements Réalisés En 2018	Paiements cumulés effectués au 31/12/2018
Etude de sol	22 000 € HT	0 € HT	2 920 € HT
Géomètre	97 400 € HT	15 230 € HT	28 315 € HT
AMO – DUP/DEP Etude d'impact	48 750 € HT	30 625 € HT	32 935 HT
Etudes hydraulique/Ecologue	10 950 € HT	0 € HT	10 950 HT
Architecte Urbaniste	88 710 € HT	0 € HT	47 714 € HT
BET/VRD	110 700 € HT	8 128 € HT	28 256 € HT
Paysagiste	49 178 € HT	1 760 € HT	17 417 € HT
Coordinateur SPS	10 770 € HT	0 €	1 686 € HT
TOTAUX € HT	438 458 HT	55 743 € HT	170 193 € HT

Coût des travaux de la ZAC

Le coût prévisionnel de 4 160 000 euros HT est budgété pour les travaux de la ZAC. Le coût des travaux du bassin de rétention « Saudraye » de 30 000 € HT a été injecté dans le coût des travaux de la ZAC.

Total Dépenses Honoraires Prestataires Et Travaux Pour l'Année 2018 246 924 €

5- COMMERCIALISATION AU 31/12/2018

Avancement de la commercialisation/ Tranche 2

Lot	Surface du lot en m²	Prix HT	Réservation	Acte
60	357	63 111,11	08/03/2018	07/08/2018
61	403	58 944,45	22/06/2018	10/08/2018
66	427	73 027,78	08/12/2017	25/06/2018
67	302	53 527,78	11/07/2017	19/01/2018
68	330	64 777,78	12/10/2018	
69	305	56 786,11	27/06/2017	21/12/2017
70	317	56 361,11	16/11/2017	08/02/2018
71	387	78 111,11	25/04/2018	10/08/2018
72	338	62 891,03	30/03/2017	29/12/2017
73	362	58 027,78	27/06/2017	27/12/2017
74	288	56 786,11	22/01/2018	22/06/2018
75	304	63 111,11	22/02/2018	02/10/2018
76	449	69 194,45	01/10/2017	29/06/2018
77	425	68 861,11	03/12/2017	14/05/2018
78	376	65 536,11	19/10/2017	31/05/2018
79	511	84 649,37	14/02/2017	22/12/2017
80	487	80 141,03	20/04/2017	29/12/2017
81	623	90 861,11	17/09/2017	27/06/2018
82	561	87 649,37	23/03/2017	29/12/2017
83	387	64 694,45	20/10/2017	26/03/2018
84	350	63 027,78	11/10/2017	30/03/2018
85	484	85 694,45	12/12/2017	29/12/2017
86	328	56 371,11	21/10/2016	21/12/2017
87	428	75 527,78	01/09/2017	28/12/2017
88	382	72 194,45	11/12/2017	16/08/2018
ILOTS B et D	1619	161 000 €	31/12/2018	
ILOT A	2371	146 160 €	28/06/2017	28/12/2018

Recette TAB H.T. au 30/12/2018 : 1 790 248.05 €

6- PLAN DE TRESORERIE - MODALITES DE FINANCEMENT

Echéancier des recettes et dépenses de l'opération au 31 décembre 2018

MPF - ZAC "CENTRE ET SAUDRAYE" - GUIDEL						
I - DEPENSES EN € HT						
		Réalisé		reste à	réaliser	
DEPENSES	2014 à 2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
1 - Foncier						
*Acquisitions foncières	3 00	560 000		0		
*Acquisitions foncier commune					2 063 000	2 063 000
*Frais d'acquisition/Impôts/taxes/divers						
TOTA	L1 300	560 000	0	0	3 467 000	4 030 000
2 - Etudes et Maîtrise d'œuvre						40
Coordinateur SPS	62		0	3 000		10 770
Etudes de sol	90	-	0	2 000	17 080	22 000
Géomètre		13 085	15 230		69 085	97 400
Remboursement des études préalables dossier de Création	0.04		00.005		0.045	40.750
AMO - Dossier DEP/DUP - Etude d'impact	2 31	-	30 625	9 000	6 815	48 750
Etudes Hydrauliques/Ecologue	10 95		0.400	0 40 000	40.444	10 950
BET VRD	20 12			40 000 15 000		110 700
Paysagiste	8 32 46 30		1 760 0	20 000		49 178 88 710
Architecte Urbanisme / CCCT / CPAP			55 743	89 000	179 265	438 458
3 - Travaux d'Aménagement	03 34	24 303	33 7 43	03 000	173 203	430 430
Voirie/Assainissement EU-EP/Station relevage		385 992	18 993		2 711 515	3 116 500
Réseaux Souples EDF//FT/EP/Incendie/Candélabres		10 746			405 214	530 000
Effacement						
Espaces Verts, entretien terrain et clôtures			7 148		242 852	250 000
Bassin d'orage						
Maîtrise d'œuvre de réalisation/Suivi de travaux						
Travaux de finition/SAV/Aléas/Démolition			51 000	0	212 500	263 500
TOTA	L 3	396 739	191 181	0	3 572 080	4 160 000
4 - Autres frais						
*Frais financiers/Garanties/Frais d'Assurance RC	47 50	-	35 300	0		807 731
*Frais de commerciaux et communication	41 10			0		190 000
*Divers/imprévus	10 00	12 780	5 000	0	272 220	300 000
*Participation de l'aménageur aux travaux réalisés sous						
maîtrise d'ouvrage de la collectivité				_		
- Participation groupe scolaire				0	370 000	370 000
- Participation Bassin de rétention Saudraye				0	95 000	05 000
- Participation Bassin de rétention Centre	L 4 98 60	70 987	63 100	0		95 000 1 762 731
5 - Rémunération / Honoraires	30 00	70 307	05 100	J	1 330 033	1702731
*Acquisitions foncières						0
*Gestion / Frais généraux		32 337	57 176		479 004	568 516
*Frais de clôture		12 935		4 516		227 406
*Commercialisation		32 337	57 176	11 289		
*Garanties/Frais d'Assurance RC (compris dans frais de gestio	n)	= 30.		200		0
*Frais Juridiques	20 37	13 100	4 000	0	1 900	39 376
· ·						
TOTA	L 5 20 37	90 709	141 221	15 804	1 135 704	1 403 814
TOTAL DEPENSES	211 53	1 143 337	451 245	104 804	9 884 085	11 795 003
TOTAL DEFENDED	211 33	1 143 337	731 243	104 004	3 004 003	11 193 003

II - RECETTES EN € HT							
RECETTES		Réalisé			Reste à réaliser		
		ı	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Recettes de commercialisation							
Phase 1					0	3 265 003	3 265 003
Phase 2			646 738	1 143 510	225 778	108 971	2 124 997
Phase 3					0	1 790 000	1 790 000
Phase 4						2 370 000	2 370 000
Phase 5						1 820 000	1 820 000
Autres recettes (commerces)						425 003	425 003
TOTA	L 1	0	646 738	1 143 510	225 778	9 778 977	11 795 003
Autres recettes							
Participation commune au bassin d'orage							0
Autres participations publiques							0
Convention de participation (L311-4)							0
Produits financiers							0
TOTA	L 2	0	0	0	0	0	0
TOTAL RECETTES		0	646 738	1 143 510	225 778	9 778 977	11 795 003